

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00460 Numéro SIREN : 537 561 185 Nom ou dénomination : A2H

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2024 sous le numéro de dépôt 2592

A2H
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 1 Impasse du Calvaire
72190 SARGE LES LE MANS
537 561 185 RCS LE MANS

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 65 759,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	65 759,70 euros
A la réserve légale Qui se trouve ainsi entièrement dotée.	18 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 1,36 euros par part	27 186,00 euros
Le solde, En totalité, au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 199 979,75 euros.	20 573,70 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 27 186 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et dans les délais légaux.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

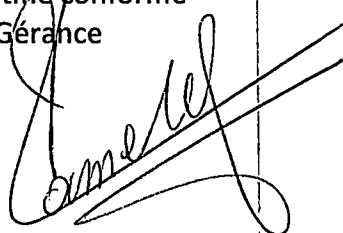
L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement de 40%
30 septembre 2022	5 800 euros 2,90€ par part	5 800 euros
30 septembre 2021	5 800 euros 2,90€ par part	5 800 euros
30 septembre 2020	6 250 euros Soit 3,13 € par part	6 250 euros

Certifié conforme
La Gérance



BILAN - ACTIF

SARL A2H

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs au 30/09/23		% de l'actif	Valeurs au 30/09/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	2 439	2 439			
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			11		15
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	14 570	9 651		6 538	
Autres immobilisations corporelles	153 169	62 703		101 194	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1		1
Participations	616			729	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 600			9 600	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	180 394	74 793	12	118 061	17
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			42		35
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	377 156			248 716	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			9		17
Clients (3)	58 170			89 634	
Clients douteux, litigieux (3)	573	403		959	
Autres créances (3)	23 768			31 237	
Fournisseurs débiteurs	1 846			405	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	325 006		36	210 250	30
Charges constatées d'avance (3)	8 510		1	4 530	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	795 030	403	88	585 731	83
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	975 424	75 197	100	703 792	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIÉ CONFORME
AU RÉGIME
GÉNÉRAL

BILAN - PASSIF

SARL A2H

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 200 000)	200 000	22	20 000	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		20		44
Réserve légale	2 000		2 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	179 406		310 473	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	65 760	7	54 733	8
SITUATION NETTE	447 166	50	387 206	55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	447 166	50	387 206	55
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	93 621	10	129 512	18
Emprunts et dettes financières diverses (3)	99 448	11	69 972	10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 300	1		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	193 730	22	55 298	8
Dettes fiscales et sociales	53 282	6	58 446	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	2 681		3 359	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	453 062	50	316 586	45
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	900 227	100	703 792	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

57 526

385 235

93 607

222 980

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2H

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE
CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
COMMENTAIRES

	Produites	Informations	
		Non produites NS	NA.
	O		
	O		
	O		
	O		
	O		
	O		
			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2H

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SARL A2H
 Adresse 1 IMPASSE DU CALVAIRE
 72190 SARGE-LES-LE-MANS
 Activité (s) exercée (s) Entretien et réparation de véhicules aut N° Siret 53756118500035

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 790		2 351	2 439
Total des immobilisations incorporelles	4 790		2 351	2 439
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	16 490		1 920	14 570
Installations générales agencements divers	98 017			98 017
Matériel de transport	31 067	6 713		37 780
Autres immobilisations corporelles	19 245	960	2 833	17 372
Total des immobilisations corporelles	164 819	7 673	4 753	167 739
Immobilisations financières	10 329		113	10 216
TOTAL GÉNÉRAL	179 938	7 673	7 217	180 394

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		4 790		2 351	2 439
Total des immobilisations incorporelles		4 790		2 351	2 439
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		9 952	1 618	1 920	9 651
Inst. générales agenc. divers		12 403	9 656		22 059
Matériel de transport		20 307	4 817		25 124
Autres immobilisations corporelles		14 424	3 929	2 833	15 520
Total des immobilisations corporelles		57 087	20 020	4 753	72 354
TOTAL GÉNÉRAL		61 877	20 020	7 104	74 793